

Image not found or type unknown



Obligations du notaire sur détail succession

Par **guy rochette**, le **15/02/2017** à **18:36**

Bonjour,

j'aimerais savoir si le notaire est obligé de communiquer aux héritiers le détail chiffré de la succession.

(mon beau père est décédé l'an dernier et le notaire nous a adressé un mail nous disant simplement qu'il était titulaire de 2 comptes épargne sans nous en donner les montants)
merci d'avance de vos réponses.